

## CONSTITUTION DE DOSSIER DE VENTE BIEN EN COPROPRIÉTÉ

### DOCUMENTS A TRANSMETTRE PAR LE(S) VENDEUR(S)

- copie cartes d'identité
  - PACS/ Mariage/ Divorce/ Décès - date, lieu et copie contrat
  - Adresses, Numéros de téléphone, email
- 
- Diagnostics techniques :
    - DPE - valable 10 ans
    - Gaz/ Electricité - valable 3 ans - pour les installations de plus de 15 ans
    - Plomb (CREP : Constat des Risques d'Exposition au Plomb) - valable 1 an - construction antérieure au 1er janvier 1949
    - Amiante - pour les biens dont le permis de construire a été délivré avant le 1er janvier 1997 - validité 3 ans
    - Certificat de mesurage (loi carrez).
    - Le diagnostic assainissement lorsque le bien n'est pas raccordé au réseau public de collecte des eaux usées ou se situe dans une commune ou le contrôle est obligatoire

Les frais des différents diagnostics sont à la charge du vendeur.

- Titre de propriété et désignation actuelle de la maison

- Prix de vente et montant du dépôt de garantie éventuelle,
- Relevé d'Identité Bancaire

- Liste du mobilier éventuel avec ventilation de la valeur des biens (ex: cuisine équipée, meubles de salle de bain etc)
- Attestation de garantie décennale des différentes entreprises intervenues (murs, charpente, fenêtres et portes, plomberie, électricité, maçonnerie, plaquiste) pour des travaux de moins de 10 ans.
- Certificat de mesurage (loi Carrez)
- Règlement de copropriété et l'ensemble des modificatifs
- Les procès-verbaux d'assemblée générale des 3 dernières années.
- Coordonnées du syndic de copropriété
- Avis d'imposition de taxe foncière

## DOCUMENTS A TRANSMETTRE PAR LE(S) ACQUEREUR(S)

- copie cartes d'identité
- Adresses, numéros de téléphone, email
- PACS/ Mariage/ Divorce/ Décès - date, lieu et copie contrat
- si possible informations concernant le prêt (durée, taux),  
• Relevé d'Identité Bancaire

Informations à nous transmettre également :

- Particularités déclarées par le vendeur:
- Conditions particulières négociées entre les parties
- Si présence d'agence : une copie du mandat et les coordonnées de l'interlocu